



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

CHRONIQUE

LE SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'OUTAOUAIS

15-C Cholette, Gatineau (Québec) J8Y 1J5 819 776-5506 1 800 567-1282

Télécopieur : 819 776-2809 1 888 776-2809 Courriel : info@s-e-o.ca Site internet : www.s-e-o.ca

Vol. 23 numéro 4

11 décembre 2007

M e s s a g e d u p r é s i d e n t

S'ARRÊTER POUR CORRIGER



Voilà que se termine une année encore bien occupée syndicalement avec ce bulletin chiffré qui a fait la manchette. Un bulletin qui ne se positionne pas ... mi-cote, mi-chiffre... et qui a dû être préparé à la dernière minute par tous les protagonistes. Ce qui doit prendre des mois pour être conçu adéquatement a été fait en l'espace de quelques semaines.

Il est donc normal que les enseignantes et les enseignants relèvent des problèmes à ce bulletin. Nous présenterons ces irritants aux Commissions scolaires par l'entremise des Comités des relations de travail pour apporter, lorsque c'est possible, des correctifs à ce nouveau bulletin tout en respectant le régime pédagogique. Nous souhaitons donc une ouverture des Commissions scolaires dans ce dossier.

Notre Fédération, membre de la Coalition *Stoppons la réforme*, se concentre présentement sur les problématiques apportées par la réforme et demande, dans un premier temps, un moratoire sur l'implantation de la réforme en 4^e et 5^e secondaire ainsi que pour la formation professionnelle. Nous voulons un arrêt de l'implantation de la réforme afin de pouvoir la corriger. Il faut remettre le train sur ses rails. Nous considérons qu'il est maintenant temps de *s'arrêter pour corriger*.

Nous venons d'apprendre que les résultats du Québec aux tests internationaux de lecture ont encore baissé. Nous nous dirigeons lentement mais sûrement vers « le meilleur des pires ». Le Québec, qui performait au sommet des chartes il y a quelques années seulement, en prend pour son rhume et il faudra une bonne dose d'humilité et de bonne volonté de la part du MEELS pour apporter les correctifs nécessaires. Espérons que la Ministre Courchesne, qui s'est dite consciente des problèmes du français et de l'intégration des élèves, agira rapidement.

À l'occasion de cette pause du Temps des Fêtes, j'en profite pour vous souhaiter du bon temps. Pour les skieurs, je souhaite de la neige et pour ceux qui doivent la pelleter, je dis, pas trop quand même. À tous ceux qui iront visiter le soleil qui nous a quittés il y a quelques temps déjà, dites-lui de revenir le plus rapidement possible. On s'ennuie de lui et on ne devrait pas avoir à prendre l'avion pour aller le visiter. Mais notre pays c'est aussi l'hiver! Si seulement nous pouvions éliminer la variable du froid. L'hiver est quand même une saison magnifique avec tous ses attraits.



Du bureau de votre syndicat, d'une voix commune, nous disons à tous nos membres :

« JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE ».

Profitons de cette pause annuelle bien méritée.

Gaston Audet, président

GROUPES À PLUS D'UNE ANNÉE D'ÉTUDES

Le texte des dispositions nationales 2005-2010 prévoit que le MELS alloue 1,25 millions de dollars comme mesure de soutien aux enseignantes et enseignants oeuvrant auprès de groupes à plus d'une année d'études.

Les sommes allouées à chaque commission scolaire sont dédiées à ces enseignantes et enseignants. Il leur revient de choisir de quelle façon elles et ils vont utiliser ces montants (entre autres, pour l'achat de matériel, pour du temps de libération, pour la préparation ou pour de la formation). La décision quant à l'utilisation de ces sommes ne relève pas des directions d'établissement mais des enseignantes et enseignants concernés.

Louis Belcourt, vice-président en relations de travail



COMITÉ EHDAA AU NIVEAU DE L'ÉCOLE (8-9.05)

Le comité EHDAA au niveau de l'école privilégie le consensus et a notamment le mandat de faire des recommandations à la direction sur les besoins de l'école en rapport avec les élèves EHDAA et les élèves à risque.

Pour bien exercer son mandat, le comité doit connaître la clientèle visée et la direction doit lui donner cette information avant qu'il exerce son mandat.

De plus, le comité doit faire ses recommandations AVANT que la direction adresse une demande de services à la commission scolaire.

N.B. : Le syndicat transmettra en janvier, aux enseignantes et enseignants membres du comité école EHDAA, un guide pour les aider à accomplir l'ensemble des tâches dévaluées résultant de l'application de la clause 8-9.05.

Louis Belcourt, vice-président en
Relations de travail

ÉLECTION AUX POSTES DE RESPONSABLES DES SECTEURS SECONDAIRES DE LA CSCV, DE LA CSD ET DE LA CSPO

Au nom du conseil d'administration du Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais, il me fait plaisir de vous annoncer que madame Lise Gingras ainsi que monsieur Patrick Bydal ont été élus par acclamation aux postes de responsable du secteur secondaire de la CSPO et de la CSCV.

À la suite de l'élection tenue le 21 novembre dernier, il me fait également plaisir de vous annoncer que monsieur Frédéric Harvey a été élu au poste de responsable du secteur secondaire de la CSD, avec 54% des voix exprimées. Je tiens aussi à remercier grandement monsieur Daniel Bisson pour l'intérêt qu'il a démontré à occuper un poste au sein du conseil d'administration.

Félicitations à vous trois !

Patrick Pelletier, président d'élection

